

Agir pour Bessancourt

**Mme
Présidente**

95550 BESSANCOURT

☎ : 01.30.40.44.84

✉ : secretariatdumaire@ville-bessancourt.fr

N/Réf. : JPG/ RC/19/92

Recommandé avec AR

Objet : Demande de mise à disposition de salle

Madame la Présidente,

Nous avons bien pris note de votre demande par mail du 9 décembre dernier, par lequel vous sollicitez le prêt d'une salle municipale ainsi que la transmission du récépissé de déclaration en préfecture de votre association.

Vous serez donc l'interlocuteur privilégié dans les relations avec notre collectivité comme nous pratiquons avec l'ensemble des Présidents d'association.

Dans un premier temps afin de pouvoir traiter votre demande vous voudrez bien nous faire parvenir :

- Copie des statuts
- PV d'assemblée générale de constitution
- Liste des membres du bureau

Par ailleurs, pour toute location ou prêt de salle vous devrez nous présenter une attestation de votre assureur couvrant à la fois vos activités dans les salles municipales et nos locaux utilisés.

Pour ce qui est de la demande du 21 décembre prochain, il n'y a aucune salle de disponible du fait d'un événement associatif prévu de longue date et durant les vacances de fin d'année les salles ne peuvent être mises à disposition, le service gestionnaire étant fermé sur la période, je ne peux donc pas vous donner un avis favorable concernant le prêt d'une salle ce jour.

Vous indiquez vous inscrire dans le cadre de la campagne 2020, sachez que le conseil municipal délibérera lors de sa séance du 4 février sur les conditions de prêt de salle durant la période officielle de la campagne, qui comme vous le savez, débutera le 2 mars 2020.

Avant cette période aucune obligation n'est faite aux villes de mettre à disposition des salles communales au groupe politique non élu au conseil municipal.

Néanmoins, nous sommes soucieux de ne pas entraver le débat démocratique local, vous pourrez solliciter un créneau par mois avant l'ouverture de la campagne officielle.

Et ce de préférence le soir en semaine du lundi au jeudi, les week-ends étant, en majeure partie, réservés aux manifestations culturelles.

J'attire votre attention sur le fait que nos salles sont particulièrement sollicitées durant l'année et qu'il vous appartient donc de nous faire plusieurs propositions afin que nous puissions vous satisfaire.

Bien sûr en tant que président de l'association vous serez juridiquement responsable de la bonne tenue de ces réunions ainsi que de leur restitution de nos salles dans l'état dans lequel vous les avez trouvées.

Vos demandes seront à nous faire parvenir par courrier à l'attention de Monsieur le Maire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, de croire en l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Pierre GAFFEZ,



**Adjoint délégué au Projet Sportif
et à la vie associative**